

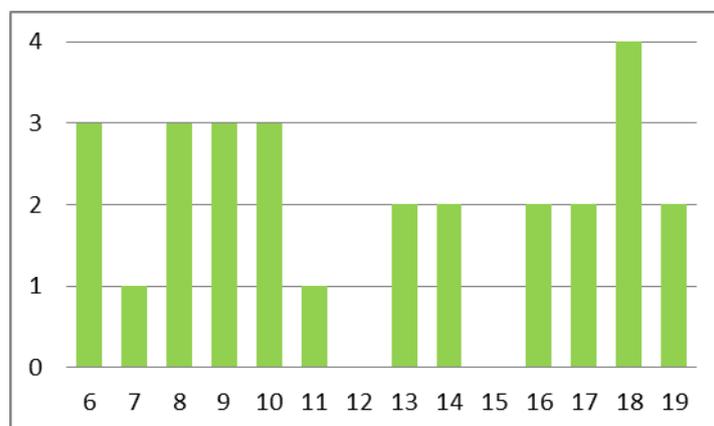
Série Sciences économiques et sociales

Écrit

Les rapports des épreuves écrites sont consultables dans le rapport du concours B/L de l'ENS (Paris).

Oral

Économie



Le jury a auditionné cette année 28 candidats, soit trois de moins que l'an dernier (31) et un de moins qu'il y a deux ans, le calendrier de publication des résultats d'admission des autres Ecoles Normales Supérieures ayant été assez proche de celui de l'an dernier.

Les notes délivrées par le jury se sont échelonnées de 6/20 (note obtenue par trois candidats) à 19/20 (note obtenue par deux candidats), avec une moyenne de 12.39 (en hausse sensible par rapport à celle de l'an passé qui était de 10,64). Ceci s'accompagne d'une forte augmentation de l'écart-type : 4.52 contre 3,31. La distribution des notes est relativement homogène, et ne présente pas les aspects d'une distribution « normale ». Nous comptons autant de candidats qui ont obtenu moins de 12/20 que de candidats qui ont obtenu une note supérieure à 12/20. Un quart des candidats ont obtenu une note inférieure ou égale à 8/20 ; 35,71% des candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 16/20. Il est également à noter que 18 candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à la moyenne.

L'épreuve est composée d'un entretien de trente minutes entre le candidat et les deux membres du jury.

Il est demandé au candidat d'effectuer une présentation dont la durée est limitée à vingt minutes à partir d'un dossier documentaire qu'il aura préalablement tiré au sort. La durée de l'exposé ne constitue pas un critère d'évaluation essentiel : un candidat ne sera pas sanctionné s'il a présenté un exposé de seize minutes par exemple. L'exposé est suivi d'un ensemble de questions-réponses d'une durée de dix minutes environ.

La grande majorité des candidats a fait preuve, cette année, d'une bonne gestion du temps, le jury n'ayant eu besoin d'interrompre qu'une seule présentation pour dépassement du temps imparti. Le nombre de candidats n'ayant pas assez de matière pour présenter un exposé suffisamment long a également été faible. L'essentiel des différences de notes est attribuable au différentiel observable quant au contenu des exposés et des réponses fournies lors de l'entretien.

Selon le jury, les candidats qui ont obtenu des notes supérieures ou égales à 13 sont ceux qui ont su proposer une vraie réflexion sur le sujet. Ces candidats ont été capables d'identifier et de délimiter habilement

les enjeux du sujet proposé, en sachant mobiliser leurs connaissances théoriques à bon escient, et en les reliant à l'actualité le cas échéant. Pour cela, le jury salue la préparation et le niveau de ces candidats qui font souvent preuve d'une excellente maturité.

Tous les candidats ne font toutefois pas preuve de ces qualités et le jury déplore certaines lacunes dans la maîtrise de la forme de cet exercice oral. L'introduction est par exemple un révélateur de ces manques; les problématiques sont parfois insuffisamment développées, les choix de plan parfois hasardeux, la mise en perspective (historique, intellectuelle, ou autre) du sujet quelquefois superficielle. Le corps de l'exposé donne parfois lieu à des confusions et révèle des connaissances lacunaires ou une mauvaise compréhension du sujet.

Les questions-réponses qui constituent la seconde partie de l'exercice sont l'occasion pour le jury de reprendre certains points soulevés pendant l'exposé qui demandent des éclaircissements ou des précisions. Elles peuvent confirmer les lacunes des candidats qui ont avancé des éléments de réflexion sans pour autant bien en maîtriser tous les aspects. Elles peuvent au contraire permettre au candidat de d'afficher sa capacité à développer un vrai raisonnement économique.

Le jury tient également à souligner les « risques » auxquels s'exposent les candidats qui choisissent d'étirer en longueur des réponses à des questions souvent précises. On peut comprendre qu'un candidat soit réticent à avouer son ignorance sur un point précis ou bien au contraire soit heureux de s'exprimer sur un terrain qu'il connaît bien ; toutefois il faut rappeler que cette séance de questions est brève et que le jury ne cherche pas à piéger les candidats mais avant tout à cerner leurs connaissances et capacité d'analyse.

Les dossiers proposés et tirés par les candidats relevaient tous du programme de préparation au concours pour cette épreuve et balayaient les grands thèmes de la macro-économie et de la micro-économie. La présence dans les dossiers de nombreux documents chiffrés permet aux candidats d'étoffer leurs exposés. La plus-value d'une présentation s'évalue alors par la capacité du candidat à prendre du recul sur ces documents et les lier à des contributions théoriques qui permettent de les éclairer.

Les thèmes abordés étant variés et souvent reliés à l'actualité, le jury ne peut que conseiller aux candidats de lire attentivement les anciens rapports et les notes du Conseil d'Analyse Économique (<http://www.cae-eco.fr>) qui illustrent parfaitement l'approche attendue dans les exposés : une analyse claire des problèmes économiques observés à l'aide des éléments théoriques disponibles, c'est à dire pour les candidats au concours, ceux du programme.

Bibliographie indicative :

- Agnès Bénassy-Quéré, Benoît Coeuré, Pierre Jacquet, Jean Pisani-Ferry, *Politique économique*. De Boeck, 3^{ème} édition, 2012.
- Olivier Blanchard et Daniel Cohen, *Macroéconomie*. Pearson, 6^e édition, 2013.
- Pierre Cahuc et André Zylberberg, *Les ennemis de l'emploi : Le chômage, fatalité ou nécessité ?* Flammarion, 2015.
- Pierre Cahuc et André Zylberberg, *La microéconomie du marché du travail*, La Découverte, 2003.
- Daniel Cohen, *Les infortunes de la postérité*. Julliard, 2002.
- Daniel Cohen, *Richesse du monde, pauvreté des nations*. Flammarion, 1997
- Jean Gabszewicz., *La concurrence imparfaite*. La Découverte, 2003.
- Roger Guesnerie, *L'économie de marché*. Poche-Le Pommier, 2013.
- Edmond Malinvaud, *Voies de la recherche macroéconomique*. Odile Jacob, 1991.
- Pierre Picard, *Microéconomie*, tome 1. 8^e édition, Montchrestien, 2011.
- Pierre Picard et Bruno Jullien, *Microéconomie*, tome 2. 4^e édition, Montchrestien, 2011.
- Karl Popper, *La logique de la découverte scientifique* (Traduit de la 5^e éd. anglaise par N. Thyssen-Rutten et P. Devaux). Préface de Jacques Monod. Paris, Payot, 1973.
- Charles Prou et Bernard Walliser, *La science économique*, Editions du Seuil, 1988.
- Bernard Salanié, *L'économie sans tabou*, Le Pommier, 2011.
- Bernard Salanié, *Microéconomie : les défaillances du marché*, Economica, 1998
- Joseph E. Stiglitz, Jean-Dominique Lafay et Carl E. Walsh, *Principes d'économie moderne*. De Boeck, 4^e édition, 2014.
- Jean Tirole, *Théorie de l'organisation industrielle*. Economica , 2015.
- Hal R. Varian, *Introduction à la microéconomie*. De Boeck, 8^e édition, 2015.
- Charles Wyplosz et Michael Burda, *Macroéconomie, Une perspective européenne*. De Boeck, 6^e édition, 2014.

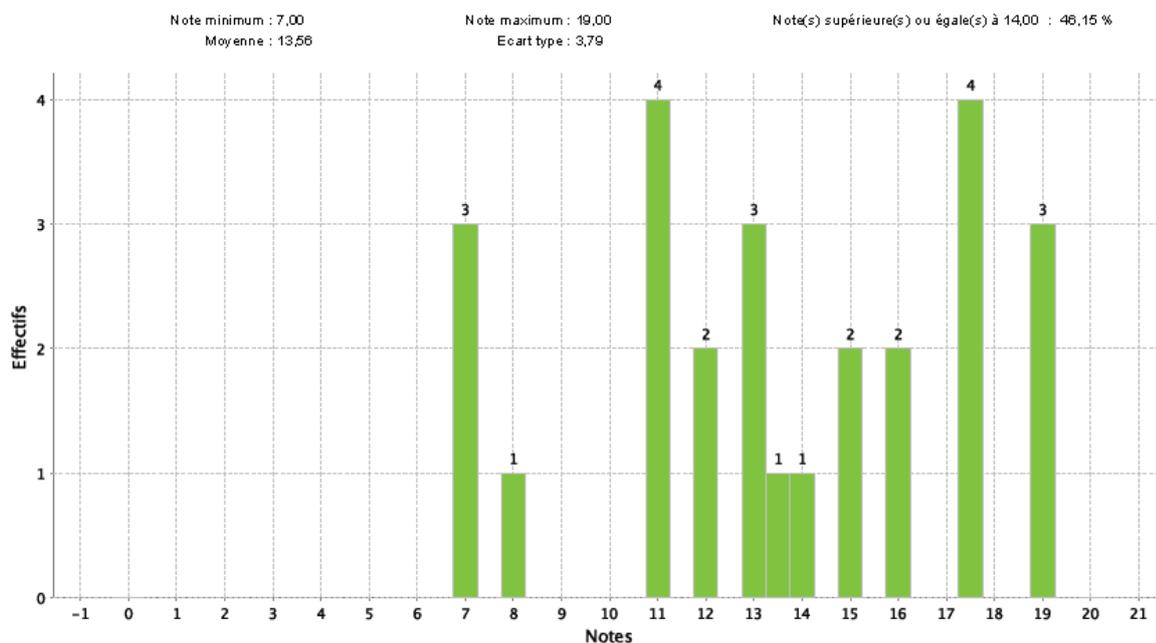
Sociologie

Effectifs des candidats et répartition des notes

Cette année, le jury a auditionné 26 candidats, soit le même effectif que l'année précédente. Comme pour la session 2014, la moyenne des notes, qui s'élève cette année à 13,56, est très satisfaisante. Le jury salue à cet égard l'effort de préparation tant des candidats que des professeurs de sciences sociales. Les très mauvais exposés, qui montrent une maîtrise très insuffisante de la nature de l'épreuve, ont été rares et inversement, 11 candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 15.

Histogramme de l'épreuve : Oral Sociologie

Nombre de candidats concernés : 35 - Nombre de candidats présents : 26 - Nombre de candidats absents : 9 - Nombre de candidats ayant rendu une copie blanche : 0



PS : Calculs réalisés sur les notes des candidats présents (copies blanches exclues) - Les notes sont arrondies au demi-point le plus proche.

Nature de l'épreuve

La nature de l'épreuve est restée inchangée par rapport à la session précédente, aussi bien dans sa durée que dans sa composition. La durée totale de l'épreuve est de 30 minutes, composées d'un exposé du candidat qui doit être compris entre 15 et 20 minutes, suite auquel le jury pose un certain nombre de questions au candidat. Les candidats sont invités à construire un propos structuré et argumenté, noué autour d'une problématique, en s'appuyant sur les documents du dossier et en les commentant aussi finement que possible. Les dossiers comprennent généralement entre 2 et 4 documents tirés d'ouvrages sociologiques classiques ou contemporains, de revues de sciences sociales, de rapports officiels, de résultats d'instituts de sondages, etc. Les documents peuvent être des tableaux, des graphiques, des encadrés méthodologiques ou encore des extraits d'entretiens ou de notes ethnographiques. Il est attendu des candidats qu'ils maîtrisent et mobilisent de façon pertinente le raisonnement sociologique, les références classiques, mais aussi des enquêtes plus contemporaines, tout en étant informés de l'actualité sociale et politique à l'appui de leur argumentation. Une technique efficace peut consister, pendant la préparation, à passer en revue mentalement les auteurs considérés comme « classiques » et à se demander pour chacun ce qu'il aurait pu dire sur le sujet.

Ce n'est pas parce que l'exposé est oral qu'il faut s'affranchir de la rigueur méthodologique exigée dans les dissertations écrites. Au contraire, il s'agit d'être encore plus clair et précis, tant dans le vocabulaire employé (en gardant en tête que l'on peut toujours vous interroger sur une notion ou un concept non défini réellement), mais aussi s'agissant de la clarté du plan et de la progressivité et l'articulation des arguments. Un bon exposé est celui par lequel les candidats construisent une problématique pertinente, en effectuant des va-et-vient entre leurs arguments, les documents et les références extérieures. C'est dire que le dossier n'est pas un simple « prétexte » au propos, à une question qui serait construite d'avance, traitée en cours ou dans des manuels. Si le dossier doit être utilisé et mobilisé dans son intégralité, le candidat ne saurait se limiter à son exploitation, aussi fine et détaillée soit-elle. À l'inverse, si le jury

s'attend à ce que les candidats montrent une bonne culture sociologique, cela ne doit pas se faire au détriment de l'analyse précise et détaillée des documents. Ces derniers ne doivent donc pas être négligés pour un propos rhétorique et qui en serait déconnecté. Inversement, l'exposé ne peut pas se réduire à une simple paraphrase des documents, sans que l'intérêt sociologique du dossier soit mis en évidence et sans qu'il soit éclairé par les connaissances sociologiques. Le jury attire aussi particulièrement l'attention des candidats sur l'ancrage disciplinaire de l'épreuve : les références historiques et philosophiques sont les bienvenues et le jury valorise les exposés qui, tout en montrant une bonne culture sociologique, puisent dans d'autres disciplines, mais à la condition que le raisonnement sociologique demeure bien la colonne vertébrale de l'exposé, par rapport auquel les connaissances convoquées dans d'autres disciplines peuvent apporter un éclairage complémentaire, être utiles pour contextualiser les documents, mettre en évidence d'éventuels changements sociaux et politiques majeurs ou enrichir les enjeux épistémologiques du sujet. Ainsi ont été sanctionnés les exposés puisant leurs références quasi-exclusivement en philosophie ou en histoire et les candidats n'étant pas en mesure pendant les questions à sortir de ces références. Quant aux questions posées par le jury après l'exposé, il va sans dire qu'elles ne sont pas destinées à « déstabiliser » les candidats, mais à les amener à revenir sur des points parfois évoqués trop rapidement ou de manière pouvant prêter à confusion : la lecture d'une colonne d'un tableau, une notion ou une référence. Il s'agit alors de reprendre ce qui a été dit de façon plus précise. Lorsque l'exposé a été satisfaisant, les questions visent à amener les candidats à aller plus loin dans leur réflexion et à mobiliser d'autres références. Elles ont aussi pour objectif de s'assurer de la maîtrise des classiques et d'autres sous-champs importants de la discipline. Ainsi, les candidats ne doivent pas être déroutés par le fait que le jury puisse par exemple poser des questions sur *Le Suicide* de Durkheim ou *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme* de Weber alors que le dossier porte sur « Les rétributions militantes » ou « La construction des goûts culturels ». Il est ainsi demandé aux candidats de rester ouverts à la discussion. Ne pas répondre à une question n'est pas éliminatoire, les candidats peuvent demander à ce que la question soit répétée ou reformulée si elle n'a pas été comprise. Cependant, l'on peut recommander à certains candidats de ne pas se camper dans leur tour d'ivoire et d'accepter d'être remis en question par le jury. Cela ne signifie pas que leur exposé est faux mais qu'il peut être nécessaire de regarder les choses autrement. Le temps des questions doit être considéré comme un temps de discussion avec le jury et non pas comme un temps de remise en question...

Critères d'évaluation

Les dossiers sont puisés dans des sous-champs divers des sciences sociales, en sociologie de la famille, de la culture, de l'engagement, de l'école, etc. Le jury tient compte du caractère « classique » ou non du sujet dans l'évaluation des candidats et si les attentes générales restent identiques (structurer un propos articulé entre une problématique, les documents et les références), les exigences en matière de connaissances comme la finesse de l'analyse du sujet sont plus grandes pour les « classiques » comme par exemple « Suicide et intégration sociale ». Symétriquement, les membres du jury ont valorisé les exposés des candidats qui tout en ayant à traiter un sujet peu classique, comme « avorter », « le pouvoir des grands » ou « genre et syndicalisme », ont su le problématiser, s'appuyer sur des références sociologiques pertinentes aussi bien dans les sous-champs dans lequel s'inscrit le sujet que dans d'autres sous-champs, en convoquant judicieusement des références au premier abord très éloignées du sujet. En décroissant ainsi le sujet, en interprétant des sujets peu classiques à la lumière des « classiques », ces candidats ont manifesté une grande aptitude au raisonnement sociologique. Ainsi, une candidate a interprété un extrait d'entretien du dossier « genre et syndicalisme » en s'appuyant sur les concepts de Bourdieu et l'ouvrage de Marc Oriol *Le temps de la fatigue*, a revisité les questionnements de Durkheim et de Parsons, effectuant des va-et-vient particulièrement heuristiques. La définition des termes du sujet et la problématisation sont deux éléments indispensables à la réussite de l'épreuve. Une façon d'élaborer une problématique pertinente est de s'appuyer sur des définitions tirées des classiques, quand bien même le sujet est un extrait d'enquêtes récentes. Une candidate ayant traité le sujet « Le pouvoir des grands » a ainsi construit un questionnement intéressant en mobilisant la définition du « pouvoir » de Weber et en convoquant la distinction par Dahrendorf entre « pouvoir » et « autorité ». L'aptitude au raisonnement sociologique est aussi évaluée à l'aune de la capacité des candidats à mettre en évidence le caractère construit des données empiriques comme des « problèmes » sociaux. Le jury a ainsi attribué une note moyenne et donc peu distinctive, à une candidate qui a traité le sujet « Les chiffres de la délinquance » sans s'interroger suffisamment sur les différentes sources de ces « chiffres », sans les comparer entre elles et sans s'interroger sur leurs limites. À ce propos, le jury s'étonne que tout comme l'année précédente, les candidats ne connaissent pas les travaux de Laurent Mucchielli, qui sont pourtant très utiles à l'approfondissement du raisonnement. Inversement, le jury a valorisé l'exposé d'un candidat qui a traité le sujet « La construction de l'obésité comme problème social » en s'intéressant aux processus et aux acteurs de mise sur agenda du « problème », tout en mobilisant la notion de « carrière déviante », les œuvres de Howard Becker et de Goffman. Le jury est par ailleurs particulièrement attentif à la maîtrise des notions et des concepts et aux éventuels contre-sens à leur sujet. Ainsi, contrairement à ce que certains candidats ont tendance à croire, la notion interactionniste de « carrière » ne signifie pas que les individus et les

groupes « choisiraient » telle ou telle pratique. L'une des façons d'éviter ces contre-sens est de travailler les concepts et les notions conjointement : les groupes et les individus ne choisissent pas leurs *carrières* – déviantes ou non – parce que ces dernières sont le résultat d'un processus de *socialisation*. Rappelons par ailleurs que l'accroche doit permettre de contextualiser la problématique et doit être travaillée avec soin. Elle constitue la première impression du jury sur la prestation et comme telle est très importante. Il est par exemple plus valorisé de commencer un exposé par un « problème » de l'actualité sociale et politique, en faisant référence à une œuvre ou une enquête sociologique que d'évoquer un dessin animé, un tableau ou un film. Les références à des productions culturelles ne sont pas à exclure *a priori*, mais les candidats ne doivent les mobiliser qu'à condition de montrer d'emblée leur sens sociologique et le lien avec le sujet. Enfin, si les candidats sont surtout évalués à l'aune de leur culture et de leur raisonnement sociologiques, ils doivent montrer leur connaissance des grands débats de société contemporains. Ces derniers sont en effet révélateurs des mutations des pratiques et des représentations sociales, ainsi que des conflits d'intérêts entre les groupes sociaux. Le jury a ainsi été étonné que les débats autour du « mariage pour tous » et la différence entre la Procréation médicalement assistée (PMA) et la Gestation pour autrui (GPA) ne soient pas assez connus de certains candidats, sachant leur proximité immédiate avec la sociologie des mobilisations ou encore celle de la famille.

Géographie

Le jury a entendu cette année huit candidats et souhaite exprimer sa grande satisfaction face au niveau général des prestations entendues. Les notes s'étalent de 11 à 16 et reflètent une très bonne préparation, tant au niveau de la forme (tous les candidats ont par exemple bien parlé 20 mn en tenant leur temps) que du fond (le jury n'a pas entendu de gros contresens ni de méprise fondamentale).

Toutes les cartes tirées se présentaient à l'échelle 1:25 000ème, hasard du tirage mais aussi signe attendu de l'évolution du fond cartographique de date récente disponible, et proposaient une grande diversité d'espaces à commenter et de problématiques à travailler, du Nord au Sud de la France, des vallées aux montagnes et aux littoraux, des espaces urbains industriels aux espaces productifs agricoles ou touristiques. Les prestations ont offert des plans variés, les meilleures d'entre elles ayant particulièrement pris soin de construire un propos fluide et bien organisé et de rendre compte à l'oral de cette organisation. Les candidats les mieux notés ont aussi appuyé leur discours sur des analyses détaillées démontrant les principaux enjeux ou contrastes de la carte.

Le jury invite les candidats à observer encore davantage les dynamiques différenciées à l'œuvre sur les territoires plutôt qu'à chercher à retrouver dans la carte des dynamiques qu'ils ont vues ailleurs durant leur préparation. Ainsi, la carte de Banyuls mettait en lumière à la fois différents types de mises en valeur touristique et différents types de mise en valeur viticole ou agricole, avec des formes spatiales bien identifiables : il est plus intéressant d'observer ces caractéristiques contrastées propres au territoire plutôt que de chercher en quoi elles ressemblent ou diffèrent de la « bétonisation du littoral tel celui de la Grande Motte ». De même, sur la carte de Béthune, il est possible de repérer l'évolution du bassin minier au gré des processus différenciés d'urbanisation et des formes qui en résultent : un travail minutieux sur l'habitat minier entre Nœud-les-Mines et Bruay-la-Buissière permet d'aller plus loin que la « présence caractéristique de coronas ». Ces éléments peuvent être apportés par un travail plus approfondi sur la chronologie des formes et processus observés. Lors de l'entretien, le jury a pu en effet constater les difficultés des candidats à évaluer la période de tel processus d'urbanisation (carte de Béthune) ou de telle mise en valeur économique (tourisme ou industrie sur la carte de Lourdes).

Cet appel à davantage de mise en contexte historique permet de souligner encore une fois que le jury encourage les candidats à se servir des cartes murales affichées en salle de préparation et en salle de passage pour mettre leur espace en contexte. Il est gênant de ne pas voir la Presqu'île de Crozon sur la carte de Brest, de ne pas rapprocher Béthune du reste du Bassin minier, de ne pas citer Mulhouse sur la carte d'Huningue-Bâle, ou de ne pas établir de relation entre Amboise et Chenonceau et Blois, pourtant à proximité. Ces bons réflexes devraient notamment permettre d'éviter de parler « d'enclavement », « d'effet tunnel », ou de territoires « sans atouts » dès lors qu'il n'y a pas ni autoroute ni ligne TGV sur la carte. La connexion des territoires peut s'exprimer autrement, tel sur la carte de Banyuls avec le port fruitier de Port-Vendres.

Enfin, le jury appelle les candidats à être plus au fait des ordres de grandeur quantitatifs, qu'il s'agisse de chiffres de population (poids démographique de l'agglomération de Bâle-Mulhouse), de superficie des communes (Basse-Terre), de taille des bâtiments (grand ensemble de la Verrerie à Amboise) ou d'altitude et de ses conséquences (cf. le niveau d'enneigement potentiel pour certains espaces présents sur la carte de Lourdes). Sur ce dernier point, le jury suggère aux candidats de mieux analyser les ensembles topographiques des cartes proposées et les mettre en relation avec les espaces proches. Confondre le Jura avec les Alpes et les Vosges peut par exemple amener à des erreurs d'interprétation. Si la géographie physique est moins à l'honneur que jadis dans ce type d'épreuve, et ne doit pas concentrer l'essentiel du commentaire, elle apparaît néanmoins fondamentale à la compréhension de l'organisation des territoires. De même, les candidats peuvent et doivent développer leur curiosité pour la géographie économique, car si les cartes au 1:25000ème

apportent une surreprésentation des problématiques touristiques, ces dernières masquent souvent d'autres activités plus significatives pour les territoires.

Au final, le jury rappelle que cette épreuve doit permettre aux candidats de fait intéressés par les enjeux sociaux et économiques actuels d'en commenter les signes et les marqueurs spatiaux à grande échelle ; le jury se montre globalement très satisfait du travail de préparation effectué à cet effet, et des prestations orales des candidats.

Histoire contemporaine

Le jury a entendu cette année 17 exposés, pour lesquels il a attribué des notes allant de 04 à 17/20. Dans la très grande majorité des cas, le caractère formel de l'exercice (respect du temps, présentation d'un plan, introduction) est correctement maîtrisé, même si le jury regrette que certains candidats soient davantage préoccupés d'avoir trois parties qu'un plan équilibré. Le jury souhaite rappeler à l'occasion de ce rapport que la forme n'est qu'une des composantes de la prestation orale et qu'il vaut mieux se limiter à deux parties plutôt qu'en avoir trois, dont l'une dure plus de 10 minutes à elle seule. Cette remarque rejoint de façon plus générale le constat d'une approche souvent trop scolaire de l'épreuve, qui a pour conséquence des exposés trop descriptifs et pas assez problématisés. Souvent par exemple, le recours à un plan chronologique amène le candidat à faire l'économie d'une véritable justification des césures et de la caractérisation, pourtant nécessaire, des intervalles temporels retenus.

Ces approches trop descriptives sont l'indication d'une faible problématisation. Souvent, le jury a le sentiment que les candidats ne réfléchissent que superficiellement aux sujets proposés, optant pour une approche encyclopédique davantage que réflexive. Cela se ressent dans les introductions, qui peinent à définir réellement le sujet et à le problématiser ; il est fondamental, dans cette partie de l'exposé, que le candidat attache une grande attention à la formulation qui lui a été proposée et montre qu'il a conscience des enjeux qu'elle contient. Il s'ensuit que la problématisation doit être un élément central de sa réflexion initiale. Elle permettra ensuite de dépasser la simple exposition linéaire, en insistant sur les points essentiels. Plus généralement, le jury encourage les futurs candidats à améliorer la construction de leur propos et à éviter les sous-parties « fourre-tout » et les développements trop longs sur certains éléments factuels qui cachent mal un manque de connaissances. Les détails et les anecdotes doivent être judicieusement choisis. L'ampleur chronologique ou thématique des sujets proposés impose un effort de mise en perspective, pour lequel une réflexion sous forme de typologie peut considérablement aider à sortir d'une approche purement descriptive et factuelle, peu satisfaisante.

Le jury attend des candidats qu'ils mettent en œuvre une double compétence : une maîtrise précise des termes et des notions (telles l'Etat, la famille, le développement, la puissance) susceptibles de structurer les sujets et une réflexivité permettant de les articuler avec un contexte historique spécifique. Il est à souligner que les candidats ne mobilisent que rarement leurs connaissances en sociologie ou en économie, qui sont très précieuses pour les aider à préciser les phénomènes qu'ils décrivent. On rappellera donc de façon plus générale que le jury n'attend pas de l'érudition pure, mais une capacité à exposer, de façon réfléchie, les grands enjeux de l'histoire contemporaine, en montrant une maîtrise de notions essentielles.

Il est également nécessaire de rappeler la nécessité pour les candidats de rester attentif au fait que la discussion suivant l'exposé peut être pour eux l'occasion de rattraper certaines faiblesses en approfondissant des notions imprécises ou en complétant avec des éléments qui auraient été omis de la première partie de la prestation orale.

Langues vivantes

Allemand

Quatre candidats ont passé cette année l'épreuve d'explication de texte allemand contemporain hors programme. Ils ont obtenu des notes allant de 7/20 à 14/20.

Les textes proposés étaient des articles ou extraits d'articles de presse datant de moins d'un an et tirés de la presse germanophone (cette année : la *Süddeutsche Zeitung*, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et *Die Zeit*). Les sujets abordés dans ces articles couvraient diverses questions de civilisation contemporaine. Il s'agissait majoritairement de sujets d'actualité politique ainsi que de sujets de société (les questions migratoires, le rapport au passé et la politique mémorielle, l'émergence de mouvements populistes et xénophobes en Allemagne, la promotion d'une identité européenne et le rôle des capitales européennes de la culture).

L'épreuve dure une demi-heure et se déroule en deux temps : l'explication du candidat, d'une durée de 20 minutes au maximum, est suivie d'un entretien avec le jury (10 minutes environ). Au cours de la première partie, on attend du candidat qu'il introduise sa présentation, qu'il lise quelques lignes du texte à haute voix, puis qu'il en analyse et commente le contenu. Le jury insiste sur l'importance de la lecture, qui fait partie intégrante de l'épreuve et qui a été parfois négligée par le passé (cela n'a pas été le cas cette année). Le candidat n'est pas obligé de commencer par elle, mais il est préférable de la placer avant le développement proprement dit. Le candidat sélectionne librement le passage qu'il souhaite lire, mais il semble judicieux de le choisir pour son caractère illustratif, sa pertinence ou sa valeur au regard de la problématique, afin que cette lecture serve d'entrée en matière et témoigne d'une bonne compréhension des enjeux. La lecture ne saurait se résumer à une très courte citation du texte. Le jury constate avec satisfaction que les candidats ont suivi ces conseils, déjà prodigués dans les rapports des sessions précédentes.

Pour cette première partie de l'épreuve, le jury n'attend pas de structuration type. Le candidat peut choisir de commencer par analyser le texte puis proposer son commentaire, ou au contraire de procéder de façon linéaire en dégageant les différents aspects du texte et en les commentant au fur et à mesure. Certains candidats n'ont pas toujours évité l'écueil de la paraphrase, passant trop de temps à reprendre le contenu du texte.

Toutes les prestations entendues cette année ont été honorables. La note la plus basse sanctionne cependant celle d'un candidat ayant sans doute du mal à maîtriser son trac et ayant une élocution extrêmement hachée rendant très difficile le suivi de son exposé. Les candidats maîtrisent assez bien dans l'ensemble les exigences de l'exercice et semblent disposer d'une bonne connaissance de l'histoire et de la société allemandes. Des lacunes ont néanmoins pu être constatées lors de questions portant sur l'ex-RDA. A une question portant sur les « manifestations du lundi » organisées dans certaines villes par le mouvement « Pegida » et sur ce à quoi elles pouvaient faire référence, une candidate a répondu de façon assez évasive que cela renvoyait au passé, à la période d'avant la chute du Mur, sans être capable de préciser. A une autre question portant sur la destruction ou la restauration des monuments construits sous le national-socialisme et à d'éventuels parallèles avec des édifices construits par le régime de RDA, comme le *Palast der Republik* par exemple, le candidat est resté sec. L'histoire très récente de l'Allemagne n'est pas toujours bien connue : une question sur les « grandes coalitions » ayant précédé celle de la législature actuelle a mis une candidate dans l'embarras.

Le jury a également apprécié que certains candidats cette année aussi perçoivent et tentent de commenter le ton et le style employés par les auteurs. Les candidats cependant n'ont pas toujours su développer de nouveaux aspects en réponse aux questions posées, se contentant parfois de répéter ce qu'ils avaient déjà dit dans leur commentaire.

Le niveau linguistique des candidats peut dans l'ensemble être qualifié de satisfaisant, certains candidats se démarquant même par une langue très idiomatique. Quelques barbarismes sont néanmoins à déplorer (**hat überwindet*, **vorgeschlagt/vorgeschlägt*, **beschreibt*, **ein Mitglieder*, **gekennnt*) ainsi des erreurs de genres sur des mots essentiels (**das Arbeit*, **der Zeitung*, **die Problem*, **die Wachstum*, **die Vertrag*...) ou de pluriel (**die Gründen*) sur des termes courants. Quelques confusions aussi : *Ausbau* pour *Aufbau*, *Last* pour *Gewicht*. Certains candidats semblent ne pas tout à fait maîtriser les constructions passives (parfois confondues avec le futur : *wird einführen* au lieu de *wurde eingeführt*) ou la rection prépositionnelle (**eine Antwort an der Frage*) et casuelle (**mit das*). La confusion entre les pronoms possessifs masculins et féminins est relativement fréquente. Attention également à la prononciation de termes comme *Status*, *Strategie*, *Phänomen* ou encore *Journalist*, *innen* prononcé **hinnen* ou *eigentlich* **heigentlich*.

Ces quelques réserves faites, le jury salue le sérieux avec lequel les candidats se sont préparés à cette épreuve.

Anglais

Nombre de candidats interrogés : 22

Répartition des notes : ; 04/20 (1) ; 05/20 (1) ; 06/20 (2) ; 07/20 (1) ; 08/20 (1) ; 10/20 (1) ; 11/20 (4) ; 12/20 (3) ; 13/20 (2) ; 14/20 (1) ; 15/20 (2) ; 16/20 (1) ; 17/20 (1) ; 18/20 (1)

Moyenne de l'épreuve : 11.23 (écart-type : 3.82)

Les sources utilisées ont été les sites web de :

The Daily Telegraph

The Economist

The Financial Times
Forbes
The Guardian
Herald Scotland,
The Huffington Post
The Montgomery Adviser
The New Yorker
The New York Times
The Observer
The Independent

The Los Angeles Times
NPR
Politico
The Spectator
The Texas Tribune
Time Magazine
The Washington Post
The Washington Times

Les documents proposés aux candidat(e)s étaient, comme les années précédentes, des textes de 700 à 900 mots environ ; ils avaient tous été publiés entre août 2014 et juin 2015 et portaient sur l'actualité politique, sociale et économique de la Grande-Bretagne et des États-Unis. Pour la Grande-Bretagne, les textes portaient notamment sur le référendum écossais, la politique éducative, le fossé Nord-Sud et la dévolution des pouvoirs, la question de l'âge minimum pour voter lors des élections et des référendums, les relations avec l'Europe, les conséquences des élections législatives, la composition et les pouvoirs de la Chambre des Lords, les politiques de lutte contre l'obésité, les combats contre les discriminations et pour une plus grande visibilité des minorités. Pour les États-Unis, parmi les thèmes abordés, figuraient les émeutes de Ferguson, le port d'armes, la peine de mort, les élections de mi-mandat de 2014 et les primaires de 2016 ou encore les questions d'immigration, d'environnement, d'éducation dans le débat politique.

Concernant le format de l'épreuve, rappelons qu'après une heure de préparation, les candidat(e)s sont auditionné(e)s pendant trente minutes par le jury. Cet oral se compose de deux parties, une présentation de vingt minutes par le ou la candidat(e), suivie de dix minutes d'entretien. Les membres du jury tiennent à féliciter les candidat(e)s qui, dans l'ensemble, ont su respecter le format de cette épreuve en soignant leur introduction, leur conclusion, leurs transitions (*signposting*) et en proposant deux parties bien distinctes. Il s'agit en effet de commencer par une synthèse de l'article, qui doit dégager et proposer une réelle reformulation des faits et arguments principaux et non être une paraphrase linéaire, tout en analysant le propos et la subjectivité de l'auteur de façon critique.

Les candidat(e)s doivent ensuite (dans les 12 à 14 minutes restantes) proposer un commentaire du texte, qui doit être clairement distingué de la synthèse. Les candidat(e)s qui ont suivi le conseil donné l'an passé de placer l'annonce de la problématique entre la synthèse et le commentaire ont ainsi gagné en clarté et en efficacité. Rappelons également que la seconde partie de la présentation doit être adossée au texte, sans pour autant répéter le propos de l'auteur. Il ne s'agit pas non plus de se contenter d'une analyse de la subjectivité de celui-ci. Si la distance critique à l'égard du texte, de son point de vue et de ses stratégies est indispensable, d'autres apports sont attendus des candidats : il s'agit bien dans le commentaire d'envisager, plus largement, les enjeux contextuels soulevés par le texte. Certain(e)s candidat(e)s se contentent encore d'une paraphrase, certes étoffée, mais sans réels apports contextuels, prise de distance et engagement critique. À l'inverse, le placage de connaissances de civilisation ou de références historiques peut s'apparenter à un catalogue de faits dissociés du contexte politique, économique ou culturel contemporain, qu'il appartient aux candidats d'exploiter. À cet égard, la prise de risque mesurée est encouragée par les membres du jury. Il ne s'agit bien entendu pas pour les candidat(e)s d'adopter une posture morale mais bien d'envisager et dégager les enjeux stratégiques soulevés par le document. Un texte portant sur les armes à feu ou sur le mariage homosexuel n'invite par exemple pas les candidats à se prononcer pour ou contre, mais à identifier les problématiques institutionnelles, politiques et culturelles propres au débat aux États-Unis ou en Grande-Bretagne. Un texte proposant la mise en place d'un système fédéral en Grande-Bretagne a par exemple permis de proposer une vision critique de l'argumentation nourrie par des connaissances sur le poids respectif des composantes du Royaume-Uni, sur le système électoral et l'Europe, ainsi qu'une réflexion de fonds sur la crise de la légitimité des institutions britanniques et européennes.

Les membres du jury encouragent les candidat(e)s à utiliser la totalité des vingt minutes imparties. Les préparations trop rédigées, les commentaires reposant sur un catalogue de connaissances dissociées du texte ou, à l'inverse, les paraphrases étoffées de l'article aboutissent systématiquement à des présentations trop brèves, qui sont nécessairement pénalisées. Certain(e)s candidat(e)s ont en outre tendance à sous-estimer l'importance d'une véritable conclusion en terminant de façon abrupte, avec des formules trop maladroites (*that's all, that's it*). Sous l'effet du stress, certains candidat(e)s ponctuent leur présentation de « en fin » problématiques pour un oral d'anglais. La lecture d'un passage peut être intégrée à tout moment de la présentation, et les membres du jury ont apprécié l'effort de certain(e)s candidat(e)s de justifier leur choix et de lire avec conviction.

Les connaissances des candidat(e)s ont été plutôt satisfaisantes mais les membres du jury invitent comme l'an passé les candidats à lire l'actualité tout au long de l'année. Les connaissances historiques sur les

systèmes politiques britanniques et américains ont souvent permis de mettre les documents en perspective, mais les meilleures prestations ont été capables de relier ces connaissances dites de « civilisation » aux enjeux particuliers et contemporains soulevés par les textes (référendums écossais et européen, réforme de la chambre des Lords, émeutes au Etats-Unis, évolutions des droits des homosexuels, transformations du champ politique et résultats électoraux récents, etc.). Il convient aussi d'être précis dans l'expression et juste dans le vocabulaire politique et économique: il faut ainsi savoir employer à bon escient le terme de *electors* (grands électeurs) et de *voters* (électeurs) pour discuter de la politique américaine. Les termes de *Congress*, *Assembly* et *Parliament* ne sont pas interchangeables. Leurs élus sont des *representatives* (ou *senators*) ou *MPs* et non des **representants* (rarement *deputies*). Le parti démocrate américain se traduit à l'aide de l'adjectif *democratic* et non **democrat* tandis que *Ø Labour* est un indénombrable. Enfin l'usage des articles avec les noms des pays et nations que l'oral d'anglais invite à discuter pourrait être plus rigoureusement préparé : *Ø England*, *Ø Wales*, *Ø Scotland*, *Ø Northern Ireland*, *Ø Britain* mais *the UK* et *the United States* (*is*, et non **are*). La question de la détermination et de l'utilisation de l'article *Ø* est toujours délicate en anglais et les membres du jury encouragent les futurs candidats à revoir ce point, notamment lorsqu'il s'agit d'évoquer des notions, mouvements politiques ou concepts (*Ø puritanism*, *Ø individualism*, *Ø liberalism*, etc.). Il convient enfin de bien mémoriser l'usage des mots suivants qui occasionnent de nombreuses erreurs : *political*, *politics*, et *politicians* ; *economic* (utilisations abusives et impropres de *economical*) ; *business* et *trade* (plutôt que *commercial*) ; *company* et *firm* (plutôt que *entreprise*) ; *profits* (et non *benefits*). La politique intérieure s'exprimera avec l'adjectif *domestic* (et non **interior*).

D'autres points de langue (lexique, syntaxe et grammaire) qui constituent des erreurs récurrentes sont rappelés ici :

- Le vocabulaire « outil » de la synthèse et du commentaire peut être préparé en amont, ce qui éviterait les usages erronés suivants : ** the argue* (pour *argument*), ** the analyze* (pour *analysis*). Les verbes très utiles que sont *to lead*, *led*, *led* et *to rise / to raise* donnent lieu à de nombreux usages impropres. Rappelons également que *data* est pluriel et que *responsible* n'est pas un nom. Attention enfin à la différence entre *few* et *a few*.

L'usage du double sujet est proscrit en anglais (**the journalist, he insists*) ; l'ordre des mots doit être respecté (**what reveals the campaign, *the comment that makes the columnist* : pas d'inversion sujet-verbe ici).

Les candidat(e)s doivent être attentifs ou attentives aux constructions verbales, parfois fautives lorsqu'elles sont complexes (perfect + passif) ou calquées sur le français (**they were agree*). De manière générale, il est utile de rappeler à tous et toutes le bon usage du *present perfect* (très souvent oublié dans les tournures avec *since* et *for*), et du *preterit* (qui convient notamment pour *the article was published in [date]* et non ** the article has been published in [date]*). Rappelons plus généralement que l'utilisation du *present perfect* n'est pas possible en anglais pour décrire des événements historiques et clairement révolus (qu'il s'agisse d'une décision prise deux jours plus tôt ou de la signature d'un traité il y a plus de trois cent ans) et qu'il convient bien d'utiliser le *preterit* dans ces cas-là.

Le choix des prépositions est également difficile pour beaucoup de candidat(e)s : *interested in* (et non **by*), *reminiscent of* (et non **from*), *excluded from* (et non **of*), *to participate in* (et non **to*), *to think of/about* (et non **to*), *to advocate Ø* (et non **for*), *to consist in* (et non **of*), *to comment on* (et non **Ø*), *to depend on* (et non **of*).

Au titres des erreurs récurrentes, le jury constate comme les années précédentes que de nombreux candidats éprouvent des difficultés avec l'expression de la comparaison (*more ... than*, *less ... than*, *as ... as*) et encourage donc les futurs candidats à revoir ce point de grammaire fondamental.

Rappelons néanmoins que l'évaluation ne porte pas directement sur la qualité de la langue, mais sur celle du contenu et la capacité à exprimer celui-ci de façon fluide et spontanée, sans que de trop nombreuses erreurs de grammaire, lexique ou prononciation ne viennent en entraver la réception. Certains candidats dont l'anglais était imparfait mais qui avaient préparé l'épreuve avec beaucoup de sérieux (richesse des connaissances, respect du format de l'épreuve, sens critique, langue soutenue, spontanéité et réactivité face aux questions), ont ainsi obtenu des notes supérieures à certains candidats dont l'anglais était excellent mais dont les présentations témoignaient d'une préparation insuffisante. Pour autant, la qualité de l'oral ne saurait à l'évidence être négligée et les membres du jury ont apprécié les efforts faits par certains candidats pour se reprendre en cas d'erreur, proposer un lexique et une syntaxe riches dans une présentation réellement oralisée et respecter les spécificités de l'anglais (accentuation et intonation). Rappelons par ailleurs aux futurs candidats la nécessité de veiller à adopter un volume sonore suffisant et un débit qui ne soit pas trop rapide.

L'entretien est l'occasion pour le jury d'inviter les candidat(e)s à revenir sur certaines propositions qu'ils ou elles ont faites ou sur certains passages du texte, et de les aider à mobiliser leurs connaissances (sur le contexte général ou sur l'actualité) pour approfondir leurs analyses. Les candidats ne doivent pas considérer cette partie de l'épreuve comme un test de connaissances mais voir dans les questions du jury des suggestions à partir desquelles ils peuvent prolonger leur commentaire ou explorer de nouvelles pistes. Le jury constate que certains candidats ont tendance à se démobiliser après leur présentation initiale, ou à répéter le contenu de celle-ci. A l'inverse, de très bons entretiens, où le jury a demandé aux candidats de prendre en compte la

source de l'article (ligne éditoriale, région spécifique des Etats-Unis) ou d'envisager une contre-argumentation, ont permis de valoriser certaines prestations. Comme l'an dernier, les membres du jury ont constaté que la plupart des candidats étaient bien préparés à l'épreuve et tiennent à féliciter celles et ceux qui ont su proposer des présentations associant richesse et clarté de l'expression, connaissances, maîtrise des enjeux et distance critique.

Recommandations bibliographiques

- Bigsby, Christopher, ed. *The Cambridge Companion to Modern American Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006.
- Grellet, Françoise, dir. *Crossing Boundaries. Histoire et culture des pays du monde Anglophone*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2012.
- Higgins, Michael, ed. *The Cambridge Companion to Modern British Culture*. Cambridge: Cambridge University Press, 2010.
- John, Peter & Lurbe, Pierre. *Civilisation britannique*. Paris : Hachette, 2010.
- Leach, Robert et al. *British Politics*. London: Palgrave Macmillan, 2011 (2nd édition).
- Kaspi, André et al. *La Civilisation américaine*. Paris : PUF, 2004, 2006 (2^{ème} édition).
- Lacorne, Denis, dir. *Les États-Unis*. Paris : Fayard, 2006.
- Lacroix, Jean-Michel. *Histoire des États-Unis*. Paris : PUF / coll. Quadrige, 2010.
- Lagayette, Pierre. *Les grandes dates de l'histoire américaine*. Paris : Hachette, 2010.
- McKay, David. *American Politics and Society*. New York: Wiley-Blackwell, 2009 (7th édition).
- Mioche, Antoine. *Les grandes dates de l'histoire britannique*. Paris : Hachette, 2010.
- Norton, Mary Beth et al. *A People and a Nation, A History of the United States*. Boston: Houghton Mifflin, 2010 (8th édition).
- Pauwels, Marie-Christine. *Civilisation des États-Unis*. Paris : Hachette, 2011 (édition réactualisée).
- Pickard, Sarah. *La Civilisation britannique*. Paris : Pocket, 2014 (9^{ème} édition).
- Valelly, Richard M. *American Politics: a very short introduction*. Oxford: OUP, 2013.
- Wright, Tony. *British Politics: a very short introduction*. Oxford: OUP, 2013 (new edition).

Pour l'anglais oral

Ouvrages de référence

- Baker, Ann. *Ship or Sheep ? Student's Book : An Intermediate Pronunciation Course*. Cambridge : Cambridge University Press, 2006.
- Huart, Ruth. *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*. Paris : Ophrys, 2010.

Dictionnaires de phonétique et de phonologie

- Jones, D. (P. Roach, J. Setter & J. Hartman, eds.). *English Pronouncing Dictionary*. Cambridge: Cambridge University Press, 2006 (27th édition).
- Wells, J. C. *Longman Pronunciation Dictionary*. Harlow: Longman, 2008 (3rd édition).

Espagnol

Dans l'ensemble, dans la série SES les candidats, plus nombreux cette année que par le passé, ont bien réussi et ont témoigné d'une certaine homogénéité de niveau et de préparation. Sur les cinq prestations, une seule obtient une note bien inférieure à la moyenne (qui s'explique par une langue vraiment insuffisante et souvent difficile à comprendre) et deux ont été de grande qualité. Parmi celles-ci, le jury tient à souligner que celle qui a obtenu la meilleure note, malgré une langue non exempte de fautes, a su analyser en profondeur et de manière structurée l'article de presse, en mettant à profit les connaissances du candidat en sciences sociales, mais aussi au sujet de la civilisation et l'actualité de l'Espagne et de l'Amérique latine, notamment l'Argentine, indispensables pour commenter de manière satisfaisante et critique un texte qui portait sur le *corralito*. Un mot à l'intention des candidats ayant obtenu une note « moyenne » (12 ou 13 sur 20) : il s'agit de prestations correctes mais qui ont parfois manqué de distance critique par rapport à l'article. L'analyse a pu ainsi avoir du mal à décoller, à mettre en évidence les grandes idées de l'article au profit d'une analyse presque pointilliste, au détriment, par exemple, de l'analyse critique (manipulation, démagogie des arguments présentés dans l'article, etc.). Parfois aussi, ces candidats ont pu faire des affirmations inexacts ou pas assez

nuancées, par exemple sur la prétendue absence de formation politique des dirigeants du parti *Podemos* alors qu'il s'agit d'éminents universitaires – donc des « formateurs » – justement en Sciences Politiques. De telles affirmations sont d'autant plus étonnantes qu'elles émanent d'un candidat de cette série du Concours.

Remarque générale sur les épreuves orales

De nombreux candidats demandent pardon, après avoir toussé ou commis une faute de lecture, en disant « *lo siento* ». Le jury tient à indiquer l'inexactitude de cette traduction qui ne correspond pas idiomatiquement au « je suis désolé » français et propose d'autres expressions telles que « *perdón* » ou « *disculpe* ».